



Assemblée générale

Distr.
LIMITEE

A/C.6/43/L.17/Corr.1
25 novembre 1988

CHINOIS/FRANCAIS/
ET RUSSE SEULEMENT

Quarante-troisième session
SIXIEME COMMISSION
Point 138 de l'ordre du jour

PROJET D'ENSEMBLE DE PRINCIPES POUR LA PROTECTION DE TOUTES
LES PERSONNES SOUMISES A UNE FORME QUELCONQUE DE DETENTION
OU D'EMPRISONNEMENT

Autriche, Brésil, Espagne, Italie, Jamaïque, Pays-Bas, Portugal
et Uruguay : projet de résolution

Ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises
à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement

Rectificatif

Page 11

Remplacer Principe 40 par Clause générale
